

COMMISSION ÉLECTORALE DU 7 AOÛT 2021
ASSOCIATION DES JEUNES ÉLUS DE FRANCE

**PROCES-VERBAL : ADOPTION DE LA LISTE ÉLECTORALE &
VALIDATION DES CANDIDATURES**

L'an 2021, le 7 du mois d'août de 10H00 à 12H00, via un vote en ligne. En exécution de la convocation de la commission électorale en date du 30 juillet 2021, les membres de la commission électorale de l'Association des Jeunes Élus de France se sont réunis pour délibérer sur l'adoption de la liste électorale & la validation des candidatures dans le cadre de l'élection du Délégué Régional de la Fédération des Jeunes Élus d'Île-de-France.

PRÉSENTS :

- MANOT Julien
- MAHE Antonin
- PORTA Bastien

ABSTENTS :

- TRICCA Malo
- LE HINGRAT Thibault
- LAVOLE Victor
- OCHOA Nina
- CHAMOUX Jules

POINT N°1 : ADOPTION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Le Président propose à la C.E. (commission électorale) d'adopter la liste électorale proposé dans le cadre de l'élection du D.R. (délégué régional) de la fédération des jeunes élus d'Île-de-France. Après délibération, les membres de la C.E. passent au vote.

RÉSULTATS DU VOTE :

Pour : 3

Contre : 0

Abstention/blanc : 0

La C.E. adopte la liste électorale.

POINT N°2 : VALIDATION DES CANDIDATURES

Le Président propose à la C.E. (commission électorale) de valider les candidatures déposées dans le cadre de l'élection du D.R. (délégué régional) de la fédération des jeunes élus d'Île-de-France. Après délibération, les membres de la C.E. passent au vote.

RÉSULTATS DU VOTE :

Pour : 3

Contre : 0

Abstention/blanc : 0

La C.E. valide l'ensemble des candidatures.

CLÔTURE DU PROCES-VERBAL :

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 7 août 2021 à 12H00 a été après lecture, signé par le président.

Le Président,
Le Président de la Commission Électorale,
Antonin MAHÉ

- 7 AOUT 2021

Association des Jeunes Élus de France
31, rue de Gouédic, 22000 SAINT-BRIEUC
Mail : contact@jeuneselusdefrance.fr